

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 9 mars 2022



PURPLEPAY, Haras de Bouquetot - Critérium ARQANA 2021 ©ZuzannaLupa

Haras de Bouquetot - Critérium ARQANA 2022 : une course ouverte à tous les chevaux présentés aux ventes de yearlings 2021

Depuis sa création en 2016, le **Haras de Bouquetot - Critérium ARQANA** offre une opportunité unique de courir lors du prestigieux week-end de l'Arc de Triomphe et a déjà récompensé près de 40 entourages différents. Les engagements pour l'édition 2022 sont ouverts et réservés aux **poulains et pouliches de 2 ans ayant été présentés aux ventes de yearlings 2021**, soit la Vente d'Août, la v.2, la Vente de Yearlings d'Octobre et la Vente de Yearlings de Novembre.

La liste des chevaux éligibles ainsi que le formulaire d'engagement sont disponibles sur www.arqana.com.

Les **conditions de courses** restent **inchangées** : la course ouverte aux poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, se courra sur la distance de 1600m à ParisLongchamp, le samedi du week-end du Prix de l'Arc de Triomphe. [Retrouvez-les en détails ici.](#)

Fixés à **650€ par cheval**, les engagements sont désormais ouverts via le **formulaire en ligne** sur www.arqana.com et la **clôture est fixée au 1^{er} juin 2022**.

Les forfaits gratuits interviendront auprès de France Galop le mardi 27 septembre 2022 et la déclaration des partants aura lieu le jeudi 29 septembre 2022 assortie d'un versement de 500€.

Etapes	Date	Prix par cheval
Engagement	Clôture le 1er juin 2022	650€
Forfait	27 septembre 2022	Gratuit
Déclaration des partants	29 septembre 2022	500€

200.000€ minimum d'allocations

La course sera dotée d'une allocation globale de 200.000€ minimum, répartie de la 1^{ère} à la 8^{ème} place. Cette somme comprend un sponsoring minimal de 100.000€ de la part de l'agence de ventes deauvillaise, à laquelle s'ajoutera le montant des engagements.

Clôture des engagements le 1er juin

Par conséquent, si la somme totale des qualifications dépasse les 100.000€, l'allocation globale sera automatiquement portée au-delà des 200.000€ initiaux. Dans le cas contraire, ARQANA augmentera son sponsoring afin d'atteindre la somme promise. Pour mémoire, le montant total d'allocations pour le Critérium 2021 avait été porté à 280 000€

Détails des allocations minimum garanties par ARQANA

Place	Allocation
1 ^{ère}	100 000€
2 ^{ème}	52 000€
3 ^{ème}	28 000€
4 ^{ème}	12 000€
5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème}	2 000€

Les éleveurs récompensés par le Haras de Bouquetot

Partenaire de la course depuis son lancement, le Haras du Bouquetot récompensera les éleveurs des trois chevaux sur le podium par une saillie de leurs étalons.

De nombreuses couleurs au palmarès

Depuis sa première édition en 2017, le Critérium a récompensé pas moins de 37 entourages différents sur les 40 chevaux concernés par les allocations.

Après DICE ROLL qui s'est illustré dans la première édition de la course, MASTER BREWER l'année suivante, INTO FAITH et JADOOI respectivement en 2019 et en 2020, PURPLEPAY s'est imposée avec facilité l'année dernière avant de prendre la troisième place du Critérium International à Saint Cloud (Gr.1). Présentée par le Haras des Capucines à la Vente de Sélection 2020, elle avait été achetée 100.000€.

Pour plus d'informations
sur www.arqana.com

Contact :

Mégane Martins

mmartins@arqana.com

02 31 81 81 49

ARQANA

info@arqana.com
+33 (0)2 31 81 81 00